



Municipalité  
de  
1081 Montpreveyres

## Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 01

Séance du 10 janvier 2022 – ouverte à 16h30 et levée à 19h15

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique et Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

---

### ADMINISTRATION GENERALE

Transmettre aux employés communaux les remerciements de la famille Mourali pour leur travail au sein du village, leur amabilité et leur disponibilité, notamment à la déchetterie

Attribuer les dons aux associations suivantes : Collectif "La Maraude", Lausanne - Sea Shepherd Suisse - Al'Oron t'aide - Fondation Mère Sofia - Pro Natura Vaud

Remercier les entreprises et sociétés qui ont adressé à la Municipalité les petites attentions dans le cadre des fêtes de fin d'année

Préaviser favorablement l'octroi de la bourgeoisie de Montpreveyres en faveur de Mme Fiona Mary Catherall dans le cadre de sa demande de naturalisation suisse dans le canton de Vaud. Le dossier a été adressé au Service de la population (SPOP) pour la suite de la procédure

Transmettre la statistique de la construction, enquête annuelle des projets hors CAMAC, à Scris Vaud

Transmettre la statistique des déchets urbains, à la Direction générale de l'environnement DGE

Répondre à l'enquête sur l'état d'avancement de la numérisation dans les communes suisses, à l'Université de Berne, centre de compétence en management public (KPM)

Déléguer M. Philippe Thévoz, syndic, à la séance d'information qui se tiendra le 10 février 2022 relative à l'étude de faisabilité du projet de régionalisation de l'office de tourisme de Moudon

### DOMAINES ET BATIMENTS

Bâtiments communaux

Rural

Demander deux offres comparatives à la réalisation des travaux de suppression des défauts, aux entreprises Stucki Electricité et Demierre Deschenaux SA, dans le cadre du contrôle des installations électriques (OIBT)

### TRAVAUX

Service de l'urbanisme

Adoption du plan d'affectation communal (PACom)

Adresser aux propriétaires ou mandataires de projets de construction en cours de demande de permis de construire, l'information de l'avancement du dossier de révision du Plan d'affectation communal (PACom), qui est en phase finale d'adoption auprès de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL)

Autoriser le bureau Herter & Wiesmann ingénieurs Conseils SA, mandataire, l'accès restreint à la plateforme Intercapi (Registre foncier) dans le cadre du projet d'échange d'eau à l'échelle régionale – Réaménagement du réseau de distribution d'eau en partenariat avec l'AIEJ et la Ville de Pully

Accuser réception à la PPE Christophe et Cédric Küng, parcelle 17, des travaux de réfection de la façade sud de la propriété, par suite d'infiltrations d'eau

CAMAC no 205815 – Propriété de Mme et M. Muriel et Ivo Faienza, parcelle 293 – remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur, délivrer le permis de construire aux propriétaires

CAMAC no 182646 – propriété de Mme et M. Imri Brahimi et Bega Jashari – Transformation de la maison, modification de la toiture et remplacement des fenêtres – parcelle 110, demander la mise en conformité des travaux en vue de la délivrance du permis d'habiter, demander le déplacement des véhicules sis parcelle 34 dans leur propriété sise parcelle 110

Préaviser favorablement le projet de construction d'un hangar agricole pour stockage, agrandissement du bâtiment ECA 243, construction d'une stabulation pour bovins, fosse à lier, parcelle 107, hors zone à bâtir, propriété de M. Christian Blaser. Le dossier complet est adressé à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), compétente en la matière, pour la suite de la procédure

Répondre à M. Generoso Scarpellino que les copropriétaires de la parcelle 15 en PPE, répondant du bâtiment ECA no 22, doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin de ne pas compromettre la sécurité du trafic routier sur le chemin de la Combe, chemin privé

#### Routes

Répondre à M. Vincent Légeret que le trottoir longeant la route cantonale (RC601) reliant le lieu-dit « Les Balances » et le village, n'est pas déneigé pour des raisons de sécurité routière

Déléguer MM. Philippe Thévoz, syndic, et Claude Küng, municipal, à l'ouverture des offres le 21 janvier 2022 en les bureaux Gemetris SA concernant le projet des travaux de sécurisation de la route du Riau, des arrêts « Riau Graubon » et « Balances », dans le cadre de la procédure des marchés publics

#### POLICE

Déléguer M. Claude Küng, municipal, à déposer une plainte au poste de gendarmerie à Oron, pour dommage à la propriété de l'immeuble « Les Vernettes » survenu entre le 5 et 6 janvier 2022. Produit de l'infraction : 1 boîte aux lettres descellée

#### SERVICES INDUSTRIELS

##### Service des eaux

Transmettre à l'Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ) et aux employés communaux, le rapport d'analyse et suivi de qualité des ressources en eau, distribution de l'eau potable effectué par l'Office de la consommation (OFCO)

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic  
Philippe Thévoz  
Secrétaire  
Atalia Tomy

